

Photovoltaïque : la commune d'Epalinges va de l'avant



La commune d'Epalinges (VD) est pionnière en matière d'énergie solaire. Depuis 2016, cette commune de l'agglomération lausannoise s'est dotée d'une stratégie solaire dans le but de promouvoir une électricité renouvelable et respectueuse de l'environnement. L'objectif : d'ici 2030, la commune veut exploiter 100 % du potentiel solaire des surfaces de toitures disponibles.

Grâce à différentes mesures d'encouragement, la part de l'énergie solaire dans la consommation totale d'énergie à Epalinges augmente d'année en année. Aujourd'hui, 12% de la consommation sont déjà couverts par des installations photovoltaïques. Un taux qui n'est pas négligeable, surtout en comparaison avec l'ensemble de la Suisse (7%). La part de l'énergie solaire a particulièrement augmenté depuis 2017. Comment Epalinges en est arrivé à ces résultats ?

La recette du succès

La commune, qui compte environ 9800 habitants, encourage l'énergie solaire à l'aide de plusieurs instruments :

- Soutien par un fonds communal pour l'énergie, qui s'élève actuellement à 700 000 francs par an.
- Offre d'accompagnement photovoltaïque pour les propriétaires de bâtiments.
- Sensibilisation à l'option de regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)
- Financement participatif des installations solaires sur les bâtiments communaux.

Les mesures d'encouragement qui vont au-delà des simples subventions sont présentées ci-dessous.

L'accompagnement

Dans le cadre de l'accompagnement photovoltaïque, les personnes intéressées bénéficient de conseils gratuits de la part d'un bureau d'ingénieurs mandaté par la commune. Un aspect important de cette offre d'accompagnement est la mise en relation de propriétaires de bâtiments ayant des intérêts similaires. Il en résulte des projets collectifs avec un volume de commandes plus important et donc des prix plus bas (plus d'informations sur [SuisseEnergie](#)).

Depuis 2018, quatre cycles d'accompagnement se sont succédés à Epalinges, le cinquième est actuellement en cours. A cette occasion, 163 installations photovoltaïques ont vu le jour. Dès le premier cycle en 2017/2018, le nombre de nouvelles installations a presque triplé par rapport aux années précédentes.

Cet exemple montre qu'une augmentation rapide de la part du photovoltaïque est tout à fait possible avec les mesures appropriées et qu'une combinaison de mesures est nettement plus efficace que si la commune n'avait "que" misé sur des subventions directes. Autre avantage : l'offre d'accompagnement a permis à la commune de toucher un grand nombre d'habitants, ce qui a entraîné un important effet de recommandation.

Le potentiel photovoltaïque d'Epalinges en chiffres

En 2022, près de 30 % des bâtiments communaux étaient équipés d'installations photovoltaïques (10 constructions). Pour les bâtiments cantonaux et les immeubles d'entreprises situés sur le territoire communal, le potentiel exploité était également légèrement supérieur à 30 pour cent, avec 12 bâtiments. Pour les maisons individuelles, 36% du potentiel PV était déjà atteint (500 bâtiments). En revanche, les immeubles collectifs et les copropriétés présentent encore le plus grand potentiel : en 2022, seuls 10 % du potentiel étaient exploités (25 bâtiments).

La sensibilisation

Après le changement du cadre juridique des regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) au 1er janvier 2018, Epalinges a tenu à informer les propriétaires d'immeubles et les copropriétaires en détail et à les soutenir dans ces regroupements. Cet instrument a également eu des effets significatifs : sur 65 représentants d'immeubles intéressés, 40 se sont finalement décidés à participer à une évaluation sommaire de leur projet solaire parmi lesquels 4 ont pu bénéficier d'une étude de faisabilité offerte. Après des clarifications et des études de faisabilité supplémentaires, quatre installations ont pu être mises en place à ce jour dans le cadre de ces regroupements d'autoconsommateurs.

Le financement participatif

Afin de pouvoir financer davantage d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux, Epalinges a décidé de créer une société anonyme (SA). Ainsi, les personnes intéressées ont la possibilité d'investir dans des installations solaires. Concrètement, cela signifie que les investisseurs mettent à la disposition de la SA entre 1000 et 10'000 francs pour une durée de deux à dix ans. En contrepartie, la SA leur verse un intérêt de 1 à 1,8 %, ce qui est nettement plus intéressant que d'autres types d'investissements. Lors du premier appel en 2021, 416'000 francs ont ainsi été récoltés en 19 jours. En 2023, 200'000 francs supplémentaires ont été versés en quatre jours. Les bénéfices générés par les installations solaires mises en place permettent à la SA de rembourser chaque année une partie de l'argent emprunté. Plus de 80 000 francs ont déjà été restitués aux investisseurs.



L'installation photovoltaïque de l'école de Bois-Murat a été financée de manière participative. Elle est construite en trois étapes sur trois toits. Image : Epalinges

Le bilan

La commune mise sur les aides financières, mais aussi sur la sensibilisation, le conseil, l'association de groupes d'intérêt et le soutien à la planification. C'est cette combinaison de plusieurs instruments, qui vont bien au-delà des subventions directes, qui a rendu possible le "Solar Boost" d'Epalinges.

Auteur : Nicolas Siniciali, délégué à l'énergie, Commune d'Epalinges

@ Pusch, 02.11.2023 | Image : Créacom